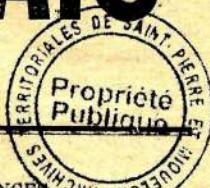


# LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

## Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an..... 12 fr. 00. — Six mois..... 7 fr. 00

Union Postale.

Un an..... 15 fr. 00. — Six mois..... 8 fr. 00

J.-B. GIRARDIN

Directeur-Gérant

Rue du Barachois

## PRIX DES ANNONCES

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

## LES CANDIDATS

Deux listes de candidats au Conseil Municipal réclament la faveur des électeurs. L'une, des vrais indépendants, s'est groupée en quelques jours à l'our de M. Daygrand, l'autre est en formation depuis plusieurs mois sous les auspices de M. Louis Légasse, qui se constitue son dictateur comme par le passé.

Nous ne dirons rien de particulier des personnalités ou des individualités qui les composent, quoique l'on nous assure que la liste de M. Légasse aurait eu la volonté de se prétendre l'égalité, la franchise de candidats indépendants.

Ceux, c'eut été une supercherie électorale à laquelle nos concitoyens ne se seraient pas laissés prendre, car tous savent que les candidats de M. Louis Légasse ne sont pas plus indépendants vis-à-vis de lui que Jullien ne l'est de son côté.

Les belles paroles comme les belles promesses électorales ne signifieront rien auprès des électeurs réfléchis, qui sauront se souvenir que tout cela ce n'est que de la blague, puisque pendant quatre ans les faits et gestes de ces mêmes hommes n'ont été que des cœurs serviles; que conseillers municipaux ils n'ont jamais osé remplir leur devoir de mandataires dans la crainte de déplaire dans la crainte que le maître ne soit pas assez satisfait de la servilité de leur soumission. Après tous les incidents qui se sont passés cet hiver, on rirait aujourd'hui au nez du naïf qui oserait soutenir que Jullien est un homme indépendant. Chacun au contraire se dira, si cet homme avait été libre d'agir à sa guise, jamais il n'aurait commis les sottises qui lui ont été reprochées avec tant de précision et de persévérence.

Jamais non plus le Conseil Municipal, Maire en tête, n'aurait consenti au rôle ridiculement qu'on lui a fait jouer, jamais il n'aurait manqué à sa mission s'il n'avait été à la renarde de M. Louis Légasse.

Dans une petite localité comme St-Pierre, on se connaît tous et tout se sait : Aussi on dit bien haut que M. X est gratifié d'une grosse fourniture, que M. Y et Z le sont également et que ce n'est que pour cela et à cause de cela qu'ils marchent et se font les serviteurs dévoués, non de la commune, mais de M. Légasse qui lui se fait le dispensateur de ces faveurs, dont le mo-

bile est d'enchaîner leur liberté à sa fortune mais à notre ruine.

Toutes ces ramifications si diverses de fournisseurs, d'associés ou de commandités font qu'au lieu de citoyens libres à siéger au Conseil Municipal, ce sont en réalité des subordonnés de M. Louis Légasse, lequel prétend avant tout, faire fructifier ses intérêts de gros armateur et de gros capitaliste.

Comment dans de telles conditions est-il possible de faire de bonne besogne, surtout quand des braves gens en somme, enchaînés par des considérations personnelles, ne peuvent faire usage de leur liberté pour parler et agir suivant leur manière de voir et de faire.

Pour se blanchir de sa conduite servile, Jullien trompe le ministère et dit qu'il a converti M. Légasse à son farouche républicanisme d'autrefois ! Quel bluffage, quand chacun de nous sait par les actes de cet homme néfaste qu'il s'est fait, malgré sa haute situation, le valet de M. Légasse et qu'il a tout foulé aux pieds, même les principes les plus sacrés, pour complaire à un ambitieux qui lui, n'a eu en vue que ses intérêts de famille et de commerce.

Au contraire, nos concitoyens qui marchent avec M. Daygrand ont déjà donné des preuves de leur indépendance, et ils sont décidés à s'occuper des affaires publiques avec esprit de désintéressement et dans l'intérêt général de tous.

Voilà les hommes indépendants pour lesquels il faut voter et faire voter, si l'on veut réparer le mal qui a été fait, si l'on veut surtout empêcher la ruine de cette colonie accablée d'impôts plus vexatoires les uns que les autres.

Avec des conseillers municipaux compétents et indépendants, on verra se produire des opinions qui feront jaillir une discussion fructueuse pour nos intérêts, et l'on ne verra plus de ces adhésions silencieuses d'hommes tacites qui semblent dormir pour se soustraire à l'ennui de coopérer à l'exécution d'un programme de commande qui leur repugne par ses compromissions désastreuses.

Que les hommes de Cœur qui sentent ce malaise général, se donnent la main pour sortir de cet état de servitude qui fait notre honte et qui compromet les intérêts de notre existence de chaque jour, et ils auront mérité la reconnaissance publique qui s'attache à ceux qui veulent à tout prix que l'on sorte des sentiers tortueux des compromissions honteuses cachant toujours quelque chose que l'on ne peut révéler en public.

Dans leur boniment de charlatan, les candidats de M. Légasse s'honorent de subir une tutelle étroite, se vantent d'avoir tout fait, même de n'avoir déblayé les abords de l'Eglise qu'un an après l'incendie; ils se posent comme les défenseurs de la paix et de la sécurité publiques, oubliant les condamnations dont quelques uns ont été gratifiés.

Allons donc, n'ayez pas tant de culot pour tromper d'honnêtes électeurs !

## Causerie Électorale

Nous voilà de nouveau aux urnes ! Cette fois-ci, ce n'est pas une question de politique pure qui nous y appelle, mais une non moins importante. Nous devons choisir ceux d'entre nous qu'en nous pensons les plus capables d'administrer la chose publique, et au milieu desquels seront pris les citoyens appelés à nous représenter vis-à-vis de l'administration et vis-à-vis de l'étranger. C'est donc la vie du pays elle-même qui est en jeu. Par conséquent, il s'agit d'avoir l'œil et le bon.

Deux listes sont en présence. L'une, est composée de la majorité des membres de l'ancien conseil municipal; pour remplir les vides causés par les fatigues, les morts, ou ceux qui ont été écourts de la façon dont les choses ont marché, on nous présente quelques noms nouveaux qui ne se recommandent que par la docilité avec laquelle ils ont accepté les conditions qui leur ont été faites pour avoir l'honneur, combien grand, de figurer sur cette liste.

Pour que ces messieurs sollicitent de nouveau nos suffrages, il faut croire qu'ils pensent avoir fait quelque chose pour nous, nous avoir été utiles, être pour une part dans l'amélioration des conditions sociales et économiques du pays. Voyons donc quel est dans ce sens, le bilan des quatre dernières années.

Prenons d'abord la voirie : y-a-t-il eu quelque chose de fait au point de vue de



la propreté, de la canalisation, de l'éclairage des rues ? On a bien installé quelques lampes nouvelles, mais jamais, au grand jamais l'électricité n'a été si capricieuse, si parcimonieusement distribuée. Si au moins la ville avait été indemnisée par un rabais dans son abonnement !!! Quant à la canalisation, c'est un rêve ! ce ne sont que canaux bouchés ou crevés, sources jaillissant de partout, inondant les caves des bons contribuables et démolissant les rues. Dans ce pays pluvieux, la première préoccupation du municipé doit être d'assurer le bon écoulement des eaux.

Depuis deux ans, de grands malheurs se sont abattus sur le pays. Un incendie terrible a détruit notre Eglise; une année de mauvaise pêche, comme on en a rarement vu, a éprouvé tout le monde. L'armateur comme le pêcheur, le commerçant comme l'ouvrier. Enfin, un shiver des plus rigoureux est venu s'ajouter à cela, venant épuiser les dernières ressources des pauvres diables.

Pas de morue, pas de travail... Les habitations n'ont rien donné à faire cet hiver, pas même celles qui, au moment de la dernière période électorale, promettaient monts et merveilles.

Il y avait pourtant un moyen bien simple de relever la situation car, pas de travail, pas de pain, pas de charbon... des dettes et c'est tout.

C'était le cas ou jamais d'appliquer le proverbe: A quelque chose, malheur est bon.

L'Eglise avait brûlé: mais il nous en fallait une autre. En admettant même qu'on n'ait pas été d'accord sur le plan définitif, il y avait à déblayer la place de l'ancienne et préparer celle de la nouvelle. Ce n'est pas l'argent qui manquait pour cela. N'y a-t-il pas à la banque le montant de l'assurance, soit 54,000 francs, qui dorment sans profit pour personne. Et, en admettant même qu'on n'ait pas tout dépensé, quel bien être ces quelques billets de mille francs n'auraient-ils pas apporté dans ce pays ! Combien de braves gens n'avons nous pas vus cet hiver, navrés, se rongeant les poings, les yeux rougis par les larmes, désespérés de rester inactifs pendant que le charbon s'épuise, que la femme et les enfants grelottent autour du poêle sans feu et tous répétant la même aïe : Ah ! si on travaillait à l'Eglise ! ! !

Et à qui, s'il vous plaît, appartenait-il de donner le mouvement ? sinon aux élus de la population, au conseil municipal. Ignoriez-vous donc cette situation, citoyens conseillers ! On serait tenté de le croire, car jamais, dans vos réunions, vous ne vous en êtes préoccupés. De quoi vous occupiez vous donc ? de la BALEINE. Dans quel but ? Pour plaire au maître à qui l'opération devait rapporter gros... et ruiner la petite pêche... Car, pour que les Anglais, ne veuillent plus d'usines à baleines et tâchent de nous en coller une, c'est qu'il doit y

avoir de sérieux inconvénients et ça rentre parfaitement dans leur projet d'anéantissement de St-Pierre. Vous vous êtes faits, dans la circonstance, les complices des Anglais menés par un Prussien, le fameux Rishmuller... Heureusement que de braves gens, plus éclairés et plus libres que vous veillaient et que le danger a été écarté.

Alors ! que reste-t-il, dans le fond de votre sac ? Il faudrait une fameuse lunette pour y découvrir quelque chose ! Une municipalité qui a tourné à tous les vents, au gré des puissants du jour ; un conseil n'ayant aucune initiative personnelle, ayant abdiqué tous pouvoirs et toute dignité, proposant ceci ou acceptant cela, suivant les ordres donnés ; n'ayant en un mot qu'une préoccupation, courber l'échine devant le **Maitre**, de façon à profiter des os qu'il voulait donner à ronger : à l'un une fourniture de viande, à l'autre des remboursements, au troisième des constructions... et ainsi de suite.

Et que nous offrez-vous dans votre nouveau programme ? Une Eglise, non même pas une Eglise mais une Cathédrale ! ! Mais à quel prix ? Encore au prix d'un **emprunt**, de ce fameux emprunt toujours mort mais jamais enterré, et dont personne ne peut, ni ne veut dire au juste le chiffre, car, quand le petit doigt est engagé dans cette voie là tout le reste du corps y passe.

Et avec quoi le paierons nous, cet emprunt ? La vie n'est donc pas assez chère ? Le pain a augmenté, le vin a augmenté, le sucre a augmenté !!! Que vous faut-il encore ? Bientôt, nous serons le pays français le plus accablé d'impôts ? sapristi, ce n'est pourtant guère le moment ! Nous sommes assez dans la purée comme cela.

Et quelle garantie d'indépendance nous offrez-vous ? Tous, vous obéissez à la même main, et personne d'entre vous n'est libre de ses opinions. Tous, vous avez un fil à la patte. Donc, ce ne sont pas nos affaires que vous ferez, une fois à la maison commune, mais celles de celui qui vous mène.

Non, non ! Assez comme cela ! Il est temps de réagir. Ecartons de nous tous ceux qui sont suspects de compromissions louches, de complaisances véniales. Ce qu'il nous faut, ce sont des citoyens libres, honnêtes et intelligents, qui ne soient inféodés à aucune personne ni à aucune coterie.

Ceux-là, nous les retrouverons sur l'autre liste. A côté de vétérans des affaires publiques comme M. Dupont, nous voyons des hommes nouveaux, commerçants, ouvriers, marins, dont les noms nous sont une garantie d'indépendance..... Et ce n'est pas pour me déplaire : A temps nouveaux, hommes nouveaux.

Et leur programme, inspiré des besoins de la ville est bien simple : ils ne nous promettent pas plus de beurre que

de pain. Il peut se résumer en trois mots :

Propreté et assainissement de la ville.

Reconstruction de l'Eglise, avec les ressources disponibles, sans emprunt, et en faisant travailler les gens du pays.

Dans ces conditions, mon choix est fait, et m'adressant à mes concitoyens, je n'hésite pas à leur dire :

**Si vous voulez la continuation des errements passés ;**

**Si vous voulez l'accroissement des charges, le déficit des finances, et en définitive la RUINE complète du pays, votez pour l'ancienne municipalité et sa liste.**

Si, au contraire, vous voulez être représentés par des gens indépendants, soucieux de vos intérêts qui sont les nôtres, opposés FORMELLEMENT à tout EMPRUNT qui n'est qu'une augmentation des impôts sous lesquels nous succombons déjà, **vous voterez pour la liste Dupont.**

**Vive la Liberté : A bas les accapareurs et leurs complices.**

**Vive Saint-Pierre.**

**UN CONTRIBUABLE.**

## IL RESTE

*Il reste seul . . . avec son déshonneur  
(OPÉRA CONNU)*

Il voulait nous quitter. Il avait même pensé à poser un colossal lapin à son ami Louis.

Mais il n'avait point songé à sa Grandeur qui l'attachait au rivage.

Le Seigneur est d'un placement difficile. Il est volumineux, encombrant. Il a avec lui des bagages bien lourds, tout un passé parlementaire qui ne permet pas de le caser n'importe où.

Cependant pris du désir de filer à l'anglaise, il écrivit à l'un de ses intimes-dit-il ministre aujourd'hui, sollicita un poste de conseiller à la cour de cassation. Louis l'engageait fort en cette voie: avec un tel ami dans la place, il avait son acquittement en poche.

Mais un siège à la Cour de cassation ne se donne pas au premier pipelet venu. On se tordit au cabinet de la Justice tout d'abord, bientôt on s'inquiéta de semblable prétention, on crut à une attaque subite de la monomanie des grandeurs. Un détaché fut expédié au Pavillon de Flore pour s'assurer, de l'état mental du candidat.

Comme toujours les colonies ne savaient rien et pour toute réponse, M. Doumergue répondit à Vallé ! « Indicés antérieurs, c'est possible ! »

Vallé... à son tour écrivit à Jullien : « verrai tapissier pour élargir et rembourser le siège, soignez affection, régime froid nécessaire. »

A son sens, cela signifiait qu'il serait compris dans le prochain mouvement, de ne point bouger. Sur ces entrefaites, il y eut des nominations, il n'y figura point, mais



on pensait quand même à cet excellent copain.

Un amputé de 70 était mort laissant à Fouilly-les-Bavards une place de percepteur, on ne pouvait que l'offrir au décapité politique. Il y avait en ce chef-lieu de canton un orphéon réputé dans toute la région, et l'on insista fort pour que cet ex-baryton parlementaire y voulut bien apporter son concours; même le ministre de l'instruction publique promettait les palmes au second pionier Janvier.

A de telles propositions Jullien répondit: « Puis accepter seulement succession Roume, Beau ou Galieni accompagné indispensable Marius »

Doumergue, fort gentiment, répondit: « En attendant éventualité, continuez jouer Robinson, soignez Vendredi. »

Et Jullien clame partout que des ordres formels le forcent à rester ici. Il a une façon délicieuse d'interpréter les choses ! La nature l'avait fait bluteur, la nécessité l'a rendu philosophe « Faute de grives Maître Jullien mange des merles.... A défaut d'anguilles il avale des couleuvres. »

Plus bavard, mais aussi éloquent que Mac Mahon il s'écrie: « j'y suis, j'y reste ! » Hélas ! Hélas ! ! Hélas ! ! !

## UN PLAN DE 20,000 FRANCS

Le « Réveil » a été bien inspiré de traiter dans son dernier numéro de la reconstruction de l'Eglise. Son article critique avait d'autant plus sa raison d'être que c'est là le reproche d'inaction qui pèse le plus sur le Conseil Municipal qui s'en va sans avoir rien fait, s'étant désintéressé d'une question aussi grave.

Son bilan est facile à établir, il s'est borné à être un instrument docile entre les mains de M. Légasse, qui lui, s'en est prévalu comme étant le grand électeur et le maître de toutes les destinées.

Tout le monde réclame une Eglise et tout le monde s'étonne qu'il ne fut pas plus question de la reconstruire que s'il ne devait jamais y en avoir.

Non moins grand a été l'étonnement de tous, que l'on ait attendu l'ouverture de la période électorale pour venir entretenir les fidèles d'une question sur laquelle un silence prudent planait depuis bientôt des années. Et chacun à la sortie de faire ses réflexions sur les insinuations de calomnies si-lencieuses reprochées.

Tout ce que l'on sait sur la reconstruction de l'Eglise c'est qu'il a fallu payer la grosse somme de **20,000 francs** à un architecte de Paris pour ses peines et soins d'avoir établi un plan et un devis de l'Eglise.

Est-il besoin de dire que ce plan, qui évalue pour le quart d'heure la dépense à 500,000 francs, ne sera jamais exécuté, et qu'il eut été plus pratique d'économiser cette somme de 20,000 francs et de la destiner à édifier un presbytère qui est à consuire comme l'Eglise.

Une autre critique que nous faisons avec non moins de raison, c'est que l'on s'entête à ce que ce soit un entrepreneur de France et des ouvriers de France qui soient chargés de ce travail.

En dehors de toute autre considération, cette manière de vouloir faire démontre combien il est logique que chacun se tienne à sa place et combien c'est se révéler peu connaisseur des ressources ouvrières de notre pays pour décerner ainsi gratuitement un brevet d'incapacité aussi bien à nos entrepreneurs qu'à nos ouvriers.

## AFFAIRE BARDOU

M. Bardou est une figure bien connue et sympathique à tous surtout depuis ses malheurs. Il était conseiller municipal, ayant été élu sur la liste patronnée par M. Louis Légasse.

M. Bardou a eu des revers de fortune, c'est chose qui peut arriver à tout le monde dans ces années de pêche désastreuse.

Courant de l'hiver 1903, M. Légasse, après avoir pris ses précautions et voulant sauvegarder ses intérêts, avait garanti 250/0 aux créanciers de M. Bardou.

Cet arrangement satisfaisait tout le monde, évitait une catastrophe et permettait à M. Bardou de tenter la fortune encore une fois. Cette dernière tentative par suite de la non-pêche lui a été funeste. Aussi au début et au courant de la campagne 1903, M. Légasse s'emparait-il de tout ce que possédaient M. et M<sup>me</sup> Bardou tant en France qu'à St-Pierre.

Succombant sous le poids de ces revers de fortune, M. Bardou se voyait complètement ruiné et démoralisé par la mort de son fils, qui d'un moment à l'autre pouvait lui venir en aide.

Toutes ces peines, tous ces malheurs n'ont pas suffi pour apitoyer le cœur de M. Légasse qui vient de faire mettre M. Bardou en faillite.

Si les créanciers de M. Bardou devaient y trouver le moindre profit, nous ne dirions rien, mais il faut que l'on sache que M. et M<sup>me</sup> Bardou ont été dépouillés de tout et qu'il ne leur reste rien que leur modeste mobilier.

Cette mise en faillite est une déconsidération inutile comme sans profit; dans l'opinion publique elle atteindra plus son auteur que la victime elle-même;

Elle fera voir aux uns et aux autres la reconnaissance que l'on doit attendre de M. Légasse quand on ne lui est plus d'aucune utilité et malgré que l'on ait bien servi ses intérêts.

Sa considération n'a pu aller jusqu'à ce que le mandat de Conseiller Municipal de M. Bardou soit expiré, M. Légasse ne connaît pas ces tergiversations: une exécution sommaire est dans ses principes.

Voilà la mise en pratique de la tolérance de M. Légasse qui déclarait qu'il n'assignait jamais personne !

## LA POUDRE AUX YEUX

Jeter de la poudre aux yeux des gens signifie, éblouir, en imposer par de belles paroles ou par de belles manières.

Depuis quelque temps à St-Pierre on jette de la poudre aux yeux des habitants, et par de pompeuses déclarations et de vaines promesses une coterie d'ambitieux voudrait réussir à faire de certains électeurs un instrument docile et presque aveugle. Il a fallu les événements de ces derniers mois pour rappeler la population à la réalité des faits et lui montrer la situation faite à notre malheureux pays.

Un des points les plus importants et celui qui sans doute a le plus contribué à réveiller l'attention publique et à ouvrir les yeux de la population est la question de l'Eglise.

Le conseil municipal qui disparaît, a commis la faute d'abandonner à un tiers le soin de reconstruire l'Eglise et la faute non moins grave de se désintéresser de cette question capitale: Aussi, après bientôt deux ans d'attente nous ne sommes pas plus avancés qu'au premier jour.

Or voici qu'à la veille des élections ce conseil municipal, qui n'est plus qu'un cadavre, reconnaît sa faute et sentant son impopularité jette à nouveau de la poudre aux yeux de tous en annonçant la reconstruction immédiate de l'Eglise.

Il ne peut pas arriver un navire de France sans que tout de suite des gens bien informés (oh combien !) ne mettent le bruit à courir qu'il est porteur des matériaux nécessaires !

Tel navire a un lest de sable, c'est du sable pour l'Eglise, tel autre a quelques tonnes de briques ce sont des centaines de mille briques pour l'Eglise, tel autre a quatre cents pavés pour four... ce sont des dalles pour l'Eglise !

Décidément ces gens là se moquent de la population et prennent l'électeur St-Pierrais pour bien naïf; mais comment ne voient-ils pas combien leurs discours font hausser les épaules et font sourire les plus crédules.

Oui, les plus crédules eux-mêmes haussent les épaules et tous reconnaissent que la population a été bernée, aussi tentant un effort suprême, le Conseil Municipal mourant et délaissé appelle à son secours et à son aide M. Légasse, qui, depuis plusieurs jours se multiplie. Il sait son Conseil si impopulaire, qu'il va lui-même de maison



en maison et se faisant aimable, doux, poli il mendie des voix pour ses valets.

Demain les St Pierrais répondront à M. Légasse et à sa liste qu'ils ne veulent plus d'eux, et l'élection de Dupont, Daygrand, Clément et de tous leurs amis sera la réponse de la population et la revanche des gens paisibles contre les incursions vexatoires des apaches de M. Légasse.

## LA VIGIE

On dit que la Vigie paraîtra aujourd'hui ou demain à l'occasion de l'élection municipale.

C'est une bonne affaire et les amateurs de bonne littérature vont s'offrir un régal . . . nous ne vous disons que ça.

Mais, fidèle à son titre, la Vigie ne va-t-elle pas enfin faire connaître à tous quelques uns des crimes qui se sont commis depuis 30 ans à Saint-Pierre et qui sont demeurés impunis ?

Citons-lui pour la mettre sur la voie : plus d'un million volé à l'Etat en primes sur des cargaisons de morues dont le véritable poids était doublé sur les certificats d'origine; autant volé au même état en primes sur morues et roques étrangères ; autant encore volé aux assureurs en navires naufragés volontairement avec des cargaisons fictives.

Le Légasse, le proprio de la Vigie, qui a une armée de mouchards à sa solde, doit connaître ces histoires par le menu . . . et bien d'autres. Nous espérons qu'il va continuer à publier sa « Vigie », ne serait-ce que pour cloner au pilori de l'histoire, de pareils crimes dont les auteurs sont sans doute demeurés inconnus.

## AUX ELECTEURS

Vous avez deux listes; l'une ne représente ni un parti, ni des idées, mais un homme, M. Légasse; l'autre est composée de noms très connus, d'honnêtes gens, de personnes indépendantes qui, voyant le pays courir à sa ruine, veulent l'arrêter au bord du précipice. Ceux-ci crient aux électeurs : ouvrez les yeux, nous sommes gouvernés, pressurés par un tyranneau et ses valets; il est temps de secouer ce joug honteux, cette lèpre qui nous ronge, pompe toutes nos forces vives.

La commune est une haute personnalité et ses intérêts sont autrement sacrés que ceux de M. Légasse. Le maire d'une ville aussi importante que la nôtre doit pouvoir dignement la représenter et sa parole doit avoir du poids. Nous ne voulons plus d'un conseil municipal n'existant que pour ratifier les actes du Grand chef et obéir à ses ordres, d'un conseil présidé par un employé de M. Légasse, quelquefois même par son frère le Monsignore.

Les électeurs comprendront : il est dangereux de laisser un homme devenir le maître absolu d'un pays. M. Légasse a des allures d'autocrate. Il a presque monopolisé le commerce, il a la Banque, il est chargé du service postal ; il a la puissance matérielle; son frère, le quasi évêque, règne sur les consciences et son valet Jullien, exécute ses ordres. Tout lui appartient à peu près et il veut les administrations, il veut même des juges, pour lui tout seul, des juges qui lui donneront raison. Il se trouve un Jullien pour essayer de supprimer la justice, témoin cette affaire Sazie dont s'émouvent à l'heure actuelle la presse métropolitaine.

Les électeurs comprendront que voter pour la liste Légasse serait vouloir un conseil bon tout juste à enregistrer les volontés du maître, ce serait abdiquer son indépendance, faire fi de sa dignité, déclarer qu'on est mûr pour l'esclavage; ce serait ouvrir l'administration ignominieuse de Jullien et de Certonciny; ils ont mis ce pays en coupes réglées. Légasse seul était déjà redoutable; avec cette administration il a tout absorbé, Jullien lui a fait réaliser de beaux bénéfices; mais la caisse de réserve est à sec, le déficit s'annonce formidable; il atteint à l'heure actuelle 70,000 francs au moins, le pays est ruiné mais M. Légasse a gagné très gros — Jullien et Marius ont dû avoir leur part — Et qui va combler le trou qui se creuse dans notre budget, trou qui va s'élargissant de plus en plus, pour lequel il faudra au moins au moins 150,000 francs à la fin de l'année ? Les pauvres électeurs à qui on imposera de nouveaux droits.

Et on leur demande aujourd'hui de voter la continuation d'un état de choses honteux d'abord, si préjudiciable ensuite ! A eux de répondre demain, de prouver qu'ils sont libres, qu'il ne veulent pas de maître, que les anneaux, même dorés ne leur conviennent pas; à eux de prouver qu'ils savent se conduire, gerer leurs affaires eux-mêmes, à eux de faire chercher à la société Légasse-Jullien un autre champ d'exploitation.

## RÉCTIFICATIONS

On vous trompe, électeurs, on vous abuse en vous disant qu'il y a eu 45,000 francs de dettes pour faire l'adduction des eaux du Goëland.

Le chiffre exact est de 38,260fr.45 Il faut être de bien mauvaise foi, d'abord pour le falsifier ensuite pour ne pas reconnaître les bienfaits des eaux du Goëland oblenus avec une si minime dépense, quand M. Salomon père demandait dans le temps à la colonie 750,000 francs pour le même travail, l'écart n'est que de 700,000 francs en chiffres ronds.

Dans une seule année et sans :

rien faire, la municipalité lâcheuse de M. Lefèvre a trouvé moyen de faire pour 20,000 francs de dette, d'être restée redevable de la subvention de 12,000 francs qu'elle devait à l'instruction publique et, ce que l'inspection ne trouvera pas très régulier, d'employer l'argent de l'emprunt à des travaux de fantaisie.

Voilà la vérité que les contribuables doivent savoir et que l'on se garde bien de leur dire les croyant assez simples pour avaler de pareilles vessies qui ne font pas honneur à la perspicacité de leur auteur.

## ATTENTION

Le Bloc enfariné des candidats de M. Légasse est si compacte qu'il est défendu d'y toucher même pour faire passer un seul adversaire.

De quel droit M. Légasse donne-t-il des ordres aux électeurs pour les empêcher de voter à leur goût ?

Ses candidats lui ont donc prêté serment de fidélité et de vassalage.

Que veut donc dire cette sorte de société secrète fermée ? Quels sont les liens qui rapprochent si étroitement tous ces candidats ? Est-ce pour notre bien est-ce pour le leur ? Non, c'est pour celui de M. Légasse et de son associé Jullien.

## AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer M. M. les armateurs et négociants que le monopole des cordières de la Seine lui ayant été donné ils trouveront chez lui à des prix très avantageux.

**Câbles manille et acier**

**Funin manille.**

**Chamvre goudronné pour rides.**

**Ratingue, orains, lignes d'amarrage.**

**FIL DE FER POUR HAUBANS.**

**ETC. ETC.**

**E. BENATRE.**

Le Directeur Gérant, J. B. Girardin

Saint-Pierre Miquelon. — Imp. Coopérative.